

Bulletin Communal

_AVENAY_2023



Connectez-vous sur : <http://avenay.jimdo.com/>

Le mot du Maire

CHÈRES AVENAYENNES, CHERS AVENAYENS,

L'équipe municipale vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2023. Espérons que celle-ci soit un peu différente de l'année 2022 avec son lot de catastrophes : le dérèglement climatique, les épidémies mais aussi la guerre en Ukraine et la flambée des prix de l'énergie.

A notre petite échelle, nous avons essayé d'aider le peuple Ukrainien en lui versant un don. Concernant la réduction de la facture énergétique, nous limitons le chauffage des bâtiments publics à 19 degrés, nous avons réduit les horaires d'éclairage public, nous avons installé plus tardivement les décorations de Noël et nous les enlevons plus tôt.

Mais l'année 2022, ce fut aussi hélas l'année d'une fermeture de classe. En effet l'effectif de 67 élèves n'a pas permis de maintenir quatre classes. Pourtant quelques parents et moi même avons rencontré des représentants de l'Education Nationale afin d'attirer leur attention sur les conséquences de la suppression d'une classe. J'ai écrit à Madame l'Inspectrice académique pour la prier de surseoir à cette fermeture, j'ai également demandé à notre sénatrice d'interférer en notre faveur, malheureusement nos requêtes n'ont pas été entendues.

Si l'année 2022 fut tourmentée, l'année 2023 débute dans un climat complexe et tendu du fait de l'inflation et de l'envolée des prix de l'énergie. Pour notre commune, cette hausse a été estimée au minimum à 50% pour l'électricité et à 125% pour le gaz. Ceci impacte directement nos budgets et menace l'équilibre financier de la commune, d'autant que les dotations étatiques n'étant pas indexées sur l'inflation, nous devrons donc dépenser plus en recevant moins.

L'année 2023 sera également pour Avenay l'année du recensement de population. Un agent recenseur de la commune ira à votre rencontre entre le 19 janvier 2023 et le 19 février 2023. Pour information, les chiffres du dernier recensement font état de 574 habitants au 01/01/2020.

Le recensement de la population n'est pas un acte anodin puisque le nombre total d'habitants détermine la dotation étatique financière. C'est pourquoi je vous remercie, à l'avance, de prendre le temps de compléter les questionnaires.

Pour finir, je tiens à remercier chaleureusement les associations qui œuvrent pour l'animation de la commune, et les agents municipaux pour leur précieuse collaboration et leur dévouement.

MEILLEURS VŒUX 2023 A TOUTES ET TOUS !

La Maire, Françoise Paris

Sommaire

Le mot du maire	2
Conseil municipal et Personnel communal	4-6
Budget et actions communales	7-9
Vie économique locale	10-11
Informations pratiques	12-17
École	18-19
Associations	20-34

 **Mairie Avenay**
Rue de la Mairie - 14210 AVENAY

 **09.61.37.37.04**

 **commune.avenay@orange.fr**

 **www.avenay.jimdo.com**

Directrice de Publication : Françoise PARIS
Rédactrice : Françoise PARIS, Christine HOULLEGATTE, Isabelle REVELLE
Déléguées : Amélie DAIREAUX, Charlène JAMES
Impression : MAILTECH, Saint André sur Orne

Vie Institutionnelle

La Maire et les Adjoints



Françoise PARIS



Vanessa LAPORTE

En charge de :

Affaires scolaires,
Cantine,
Garderie périscolaire

Communauté de communes
Vallée de l'Orne et de l'Odon



Thierry HARDY

En charge de :

Cadre de vie,
Environnement,
Urbanisme, F
leurissement

Syndicat de transport scolaire
d'Evrecy



Joël REIGNER

En charge de :

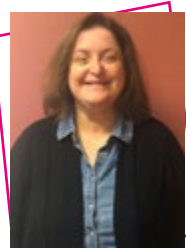
Patrimoine,
Voirie

Les Conseillers municipaux



Amélie
DAIREAUX

Communication



Mélanie
PUPIN

Cadre de vie
Environnement
Urbanisme
Fleurissement

Patrimoine
Voirie



Fabienne
POULAIN

Patrimoine
Voirie



Christine
HOULLEGATTE

Communication



Charlène
GIMENEZ

Affaires scolaires
Cantine
Garderie périscolaire

Communication



Sylvain
VIEUBLED

Affaires scolaires
Cantine
Garderie périscolaire



Christian
FLEURY

Cadre de vie
Environnement
Urbanisme
Fleurissement

Patrimoine
Voirie



Jean-Louis
LECHEVALIER

Cadre de vie
Environnement
Urbanisme
Fleurissement



Denis
PUPIN

Cadre de vie
Environnement
Urbanisme
Fleurissement

Patrimoine
Voirie

Commissions communales

Commissions	Maire ou Adjoint Délégué Responsable	Membres du Conseil Municipal
Affaires scolaires Cantine scolaire Garderie périscolaire	Vanessa LAPORTE	Charlène GIMENEZ, Sylvain VIEUBLED
Cadre de vie Fleurissement Environnement Urbanisme	Thierry HARDY	Mélanie PUPIN, Denis PUPIN, Christian FLEURY, Jean-Louis LECHEVALIER,
Patrimoine Voirie	Joël REIGNER	Mélanie PUPIN, Christian FLEURY, Denis PUPIN, Fabienne POULAIN
Communication	Françoise PARIS	Christine HOULLEGATTE, Charlène GIMENEZ, Amélie DAIREAUX,

Délégués des organismes communaux

Organismes	Membres du Conseil Municipal
Conseillers communautaires (C.de C. Evrecy Orne Odon)	Françoise PARIS, Vanessa LAPORTE
SDEC	Françoise PARIS
Syndicat du transport scolaires d'Evrecy	Thierry HARDY, Christian FLEURY

Vie Institutionnelle

Le personnel communal



Mme Guylaine DESCLOS
Adjoint Technique Territorial

Assure le service de la Cantine, de la Garderie et une partie de l'entretien des locaux.



Mme Élodie LETELLIER
Adjoint Technique Territorial

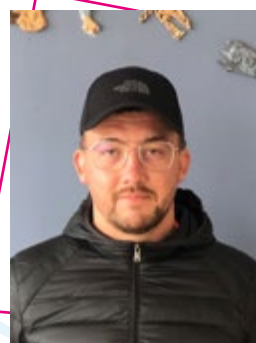
Assure le service de la Cantine, de la Garderie et une partie de l'entretien des locaux.



Mme Françoise PALLIX
Adjoint Technique Territorial

Assure des missions auprès des Enseignants et l'entretien des bâtiments communaux.

Ils travaillent pour notre commune.
Vous ne les connaissez peut-être pas tous ...
Nous vous les présentons et les remercions
pour leur professionnalisme.



M. Jason GAUMONT
Adjoint Territorial

Assure l'entretien des espaces verts, des bâtiments et de la voirie.



Mme Isabelle REVELLE
Rédactrice Territoriale

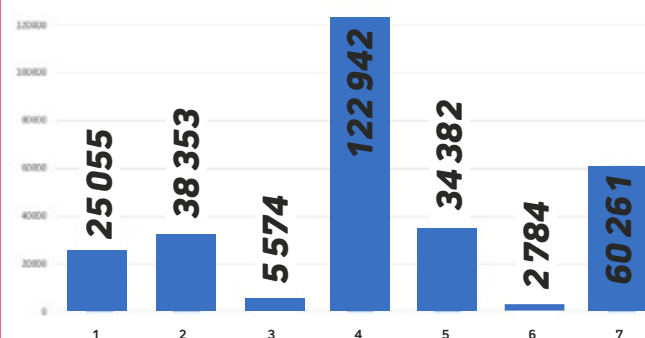
Assure les fonctions de Secrétaire de Mairie.

Informations communales

Budget Communal 2022

Dépenses fonctionnement

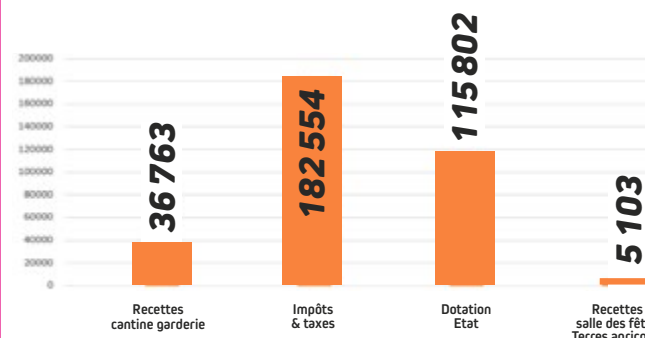
266 962 €



1. Cantine & fournitures scolaires
2. Gaz, électricité, eau, maintenance, entretien bâtiments et matériels, prestations service, autres fournitures
3. Redevances, assurances, taxes foncières
4. Charges de personnel
5. Indemnités des élus
6. Intérêts des emprunts
7. Subventions associations, participations syndicats et autres organismes

Recettes fonctionnement

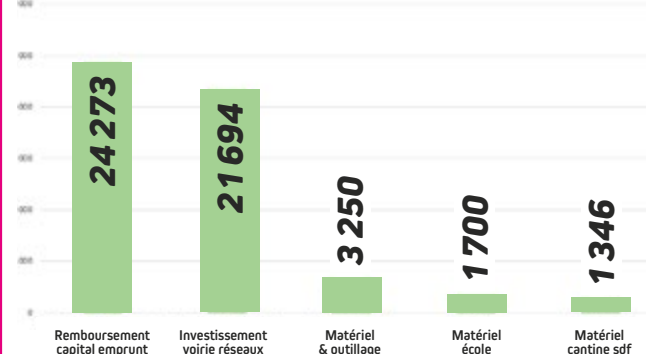
340 222 €



La section de fonctionnement dégage un excédent de 133 286 € qui sera reporté sur le budget 2023.

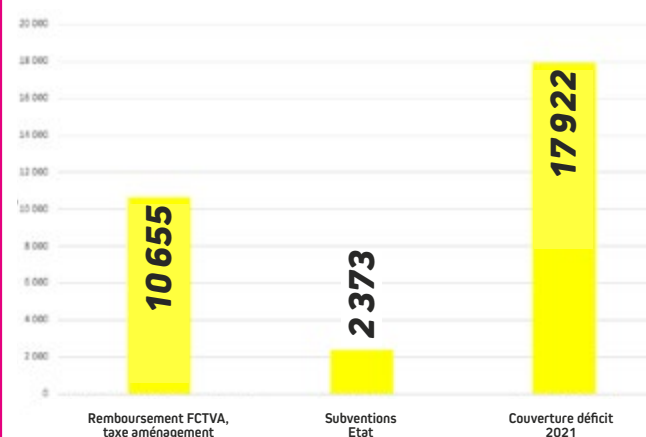
Dépenses investissement

45 967 €



Recettes investissement

30 950 €



La section d'investissement présente un déficit de 15 017 € qui sera reporté sur le budget 2023.

Grille tarifaire pour 2023

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES :

Votés par délibération du conseil municipal en date du 08/09/2021

Particuliers :

- Commune : 250 € le week end
- Hors commune : 350 € le week end

Associations communales :

- 100 € le week end
- Gratuité 1 fois par an le week end
- 60 € uniquement la soirée (du vendredi 18h au samedi 12h ou du samedi 18h au dimanche 12 h)

Associations hors commune :

- Aucune gratuité
- 200 € le week end

→ Heure de ménage : 30 €

→ Caution : 800 €

Pour toute autre demande, s'adresser à la mairie. Le tarif appliqué sera de 60 €.

TARIFS GARDERIE, CANTINE

- Repas enfant : 4 €
- Repas non commandé dans les délais : 8 €
- Garderie du matin : 0,50 € les 20 minutes (7H30 à 8H50)
- Garderie du soir : 0,50 € les 20 minutes (16h30 à 18h30) et 5 € de dépassement après 18h30.

TARIFS CONCESSIONS, CAVURNES ET COLOMBARIUM

- Concession centenaire : 450 €
- Concession cinquantenaire : 300 €
- Concession trentenaire : 150 €
- Colombarium 50 ans : 450 €
- Colombarium 30 ans : 250 €
- Caverne 50 ans : 450 €
- Caverne 30 ans : 300 €

Ces tarifs sont susceptibles de changer en cours d'année sur décision de conseil municipal

Travaux communaux réalisés en 2022



VOIRIE :

- Travaux routiers rue de la Mare et Route d'Esquay-Notre-Dame
- Création de dos d'âne rue du 4 août et route d'Amayé-sur-Orne

SALLE DES FÊTES / CANTINE / ÉCOLE :

- Achat d'une armoire réfrigérante à froid ventilé pour la cantine et salle des fêtes
- Installation d'un distributeur de pains sur le parking de l'école
- Bancs installés à l'école et au square

MAIRIE :

- Achat décorations de Noël pour la commune

ÉCOLE :

- Jeux repeints
- Sable neuf pour bac à sable
- Achat vidéo projecteur, ballons de football, jeu pour la salle de motricité

MATÉRIEL COMMUNAL :

- Achat matériel pour employé communal (débroussailleuse et taille haie électrique)

CIMETIÈRE :

- Entretien régulier du cimetière.

L'arrêté ministériel du 15 janvier 2021, modifiant la Loi dite Loi Labbé interdit à partir du 1er juillet 2022 l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des cimetières et columbariums. Il est essentiel pour les habitants de comprendre que l'enherbement des cimetières résulte d'une gestion plus écologique

Vie économique locale

LES COMMERÇANTS DU MARCHÉ D'AVENAY :

→ le vendredi sur la place de l'église de 16h30 à 19h30



→ Boucherie LEMARINIER

02.31.23.40.34 - Cagny
www.lephilounormand.fr/la-maison-lemarinier/



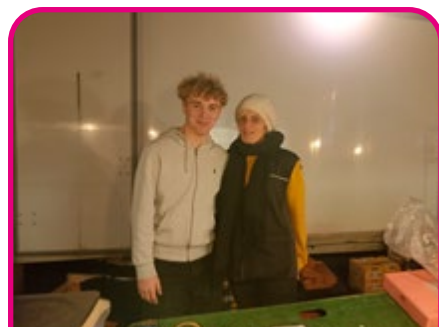
→ Un instant pour soi

Institut de Beauté
Elodie :
 06.77.51.97.20



→ La Roulotte

Crêpes et galettes
Mr BIDARD :
 06.85.55.18.12



→ GOURNAY Primeurs

06.03.59.58.66
 06.43.73.54.39
<https://fr-fr.facebook.com/groups/2815638595219783/>



→ Fromagerie du marché

Romain GRUDE :
 07.87.87.09.96



→ Chez DIOUNE

Cuisine Sénégalaise
 06.52.20.44.04
[f Chezdioune](https://www.chez-dioune14.fr)
www.chez-dioune14.fr

Les entreprises d'Avenay :

→ Établissement horticole SUZANNE

Production de fleur en gros
 30 bis rue de la Mare,
 Tél. 02.31.08.23.50, Fax. 02.31.08.27.54

→ Ferrailleur

Rue de la Mare,
David CAZARD, 06.56.85.71.67

→ Menuis'Install

Vente et pose de menuiseries, mise en œuvre de parquets, isolation et cloisons, Placoplatre
 Rue de la Mare,
Pascal GALLOT, 06.75.85.96.56

→ Petits travaux de bricolage

10 rue du 4 août,
Franck HOULLEGATTE, 06.06.49.89.28

→ Tendance Déco

Carrelage, faïence, travaux de revêtement sols et murs
 15 Rue de la Mare,
Manuela LEQUERTIER, 06.20.53.74.46

→ Entreprise de Carrelage, Pose carrelage, Dallage ...

Le Moulin Route d'Esquay Notre Dame,
Didier POULAIN, 02.31.08.29.29

→ Wood Création

Menuiserie, Charpente, Ossature Bois
 6 Chemin de la Vallée,
Florian ROUSSEL, 06.02.68.42.74

→ EURL Feeling Agencement

13 rue de la Dîme,
David MORAND, 06.98.37.26.56
feelingagencement@orange.fr

→ L'Atelier de LÉON

Rénovation Cuisine, Salle de Bains, Décoration d'Intérieur, Création personnalisée,
 06.23.28.20.25 - latelierdeleon14@gmail.com

→ BATSIM

Travaux de maçonnerie Générale et gros œuvre de bâtiment
Simon MARIAGE, 06.88.93.67.97

→ Propre Souvenir

Entretien et Fleurissement de sépulture
 13 rue de l'Avenir,
Thierry PINOLAT, 06.70.11.63.38

→ TAE

Terrassement, Aménagement Extérieur
Emmanuel CHATEL, 02.31.26.75.57 ou 06.67.12.92.19
tae.chatel@gmail.com

→ Mandataire Immobilier

32 Rue de la Mare,
David TALVAST, 07.81.76.32.28
davidtalvast@hotmail.fr

→ SARL Fabien ROUSSEL et Fils

Menuiserie Artisanale
 02.31.96.46.37 ou 06.83.35.01.07
fabienrousseau14@hotmail.fr

→ Société CEDRELEC

Electricité générale et domotique
 2 bis route Esquay-Notre-Dame,
 06.48.75.17.03

→ Terrassement Engazonnement Broyage

1 La Coquerie,
Sébastien BISSON, 06.87.49.35.91

Brûlage des déchets végétaux

arrêté permanent pour le Calvados

Feuilles mortes, branches d'arbre, gazon coupé : il est parfois tentant de brûler les déchets verts du jardin. Cette pratique est interdite dans le département.

Le préfet du Calvados a pris un arrêté permanent réglementant le brûlage des déchets végétaux à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Cette interdiction s'applique à tous propriétaires, ayants-droits, usagers et exploitants.

En dehors de tout épisode de pollution de l'air, de sécheresse et de risque de feux de forêt, et sur déclaration en mairie, les seuls brûlages de déchets de végétaux autorisés entre le 15 septembre et le 30 avril de chaque année sont ceux issus :

- d'interventions liées aux traitements après tempêtes ou inondations ou aux travaux de prévention des incendies, ainsi que celles menées par un exploitant agricole ou forestier pour des raisons phytosanitaires,
- de produits de coupe de plantes invasives, de végétaux malades et arbres infestés dans le cas de programmes d'élimination ou de protection sanitaire collectifs ou autorisés,
- de programmes de restauration et d'entretien de cours d'eau déclarés d'intérêt général par le préfet ou de travaux d'entretien et de restauration de milieux naturels, dans les cas où des difficultés majeures d'accès aux parcelles concernées sont avérées,
- de produits de coupes de haies dans une exploitation agricole en cas d'impossibilité de valorisation des déchets ou de difficultés majeures d'accès aux parcelles concernées.

On entend par déchets végétaux :

- les éléments issus de la tonte de pelouses,
- de la taille de haies et d'arbustes,
- d'élagages,
- de débroussaillage
- et autres pratiques similaires quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.



MONOXYDE DE CARBONE

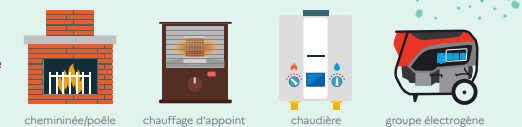
GAZ INCOLORE, INODORE, TOXIQUE ET MORTEL

Se protéger

1^{ère} cause de mortalité par toxique, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du gaz (butane, propane ou naturel : « gaz de ville »). Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

AGIR SUR LES APPAREILS À COMBUSTION

Les appareils sources d'émission de monoxyde de carbone



AVANT L'HIVER

- Faites contrôler et entretenir les appareils à combustion destinés au chauffage et/ou à la production d'eau chaude par un professionnel qualifié ;
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, FAITES RÉALISER CES OPÉRATIONS PAR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ.

TOUTE L'ANNÉE

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité ;
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro...);
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage...) des groupes électrogènes ou tous moteurs thermiques (scooter, moto, voiture...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

AGIR SUR LA CIRCULATION DE L'AIR

DES PRATIQUES DE BON SENS

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle (entrée et sortie d'air) qui assurent la circulation permanente d'air neuf dans le logement ;
- Aérez quotidiennement, régulièrement et suffisamment longtemps les pièces de vie du logement (salon, salle de séjour, chambres...) pour renouveler l'air ambiant, notamment après une occupation prolongée.

Pour votre bien-être et votre santé, laissez respirer votre logement.

QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION ?



PREMIERS GESTES

- Aérez immédiatement les locaux,
- Si possible, arrêtez les appareils à combustion,
- Évacuez rapidement les locaux,
- Appelez les secours.

CONSIGNE DE SÉCURITÉ
Ne réintégrez les locaux qu'une fois la source responsable identifiée et après le passage d'un professionnel qualifié.

pour en savoir +
www.normandie.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone-7

Ordures ménagères

Recyclage, Déchets verts, Déchèterie

1. Ordures ménagères (sacs noirs), recyclables (sacs jaunes)

Depuis le 1^{er} Janvier 2020 les jours de collectes sont les suivants :

→ **Ordures ménagères** : tous les lundi après-midi (forfait pour 26 levées / an)

→ **Recyclables** : les mardi matin des semaines paires - Des sacs jaunes destinés uniquement à cet usage sont à votre disposition à la mairie.

2. Le verre (bouteilles, bocaux ...)

Des conteneurs pour le verre sont à votre disposition sur le Parking du Cimetière de la commune.

Pour que ce site reste propre : Pensez à ne pas laisser vos emballages aux abords des conteneurs, ne déposez pas de sacs d'ordures ménagères, ne déposez aucun autre déchet, pour le respect des maisons voisines, pensez à déposer vos verres à des horaires décents.

3. Le textile

La Communauté de Communes met à votre disposition 9 bornes pour collecter vos textiles.

Maltot : Rue de Tournebride, **Fontaine Etoupefour** : Stade, **Baron sur Odon** : Mairie, Déchetterie, **Sainte Honorine du Fay** : Déchetterie, **Evrecy** : Mairie, Intermarché, **Grainville-sur-Odon** : terrain de sport, **Feuquerolles-Bully** : salles des fêtes

4. Les déchets verts

La collecte des déchets verts a lieu à domicile sur réservation, du 15 mars au 15 novembre.

Seuls les sacs à déchets verts délivrés par les communes seront collectés. Ceux-ci seront disponibles en mairie au tarif de 25 euros pour 25 sacs en papier. L'achat des sacs vaudra adhésion au service de ramassage des déchets verts.

5. Le compostage

Vous pouvez réserver votre composteur au 02.31.73.11.98. Le composteur 400 litres ou 800 litres. Participation de 30 €

6. La déchèterie de Sainte Honorine du fay

Pensez à vous munir de votre carte d'identité et de votre carte de déchèterie (disponible à la Communauté de communes). Les dépôts sont gratuits sauf pour les professionnels

HORAIRES

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

► BARON-SUR-ODON & SAINTE-HONORINE-DU-FAY

HEURES D'HIVER

du 15 octobre au 14 mars*

LUNDI	10h-12h	14h-17h
MARDI	FERMÉ	
MERCREDI	10h-12h	14h-17h
JEUDI	FERMÉ	
VENDREDI	10h-12h	
SAMEDI	9h30-12h	
DIMANCHE	FERMÉ	

HEURES D'ÉTÉ

du 15 mars au 14 octobre*

LUNDI	9h-12h	14h-18h	
MARDI	FERMÉ		
MERCREDI	9h-12h	14h-18h	
JEUDI	FERMÉ		
VENDREDI	9h-12h		
SAMEDI			
DIMANCHE	FERMÉ		

*fermetures exceptionnelles les 24 et 31 décembre

*Fermetures exceptionnelles les 24 et 31 décembre

Les déchets acceptés : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), encombrants, déchets verts, branchages, métaux, ferrailles, gravats/inertes, cartons industriels, huiles, verre, papier, emballages ...

Les déchets refusés : ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets médicaux et pharmaceutiques, extincteurs et déchets explosifs, pneus, détritus contenant de l'amiante...

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler CCV00 au numéro suivant : 02.31.73.11.98

Fibre Optique

Calvados-Normandie

Pour souscrire :

Prenez simplement contact avec votre opérateur, et demandez lui de passer à la fibre. (numéro de téléphone sur votre facture Adsl). Il s'occupera de toutes les formalités et conviendra d'un rendez-vous de raccordement à votre domicile.

Ou changer d'opérateur :

- 01 Testez votre éligibilité sur www.fibre-calvados.fr
- 02 Sélectionnez l'opérateur de votre choix. La liste des opérateurs est à retrouver sur www.fibre-calvados.fr
- 03 Convenez d'un rendez-vous pour procéder au raccordement fibre de votre domicile.

Pour préparer votre raccordement :

Scannez ce QRCode pour vous rendre sur www.fibre-calvados.fr

Télévision, musique, jeux vidéos, visio, téléchargements...

Vous en ferez bien plus avec la fibre !
N'attendez plus !

Arrêt programmé de l'ADSL

Cet arrêt fait partie du programme « fermeture du réseau cuivre » supervisé par l'Autorité des télécoms (ARCEP), qui a pour objectif d'offrir une meilleure qualité de connexion internet grâce à la fibre optique.

L'opérateur historique national a annoncé « retirer », à partir de 2026, toute l'infrastructure du « réseau cuivre » : support de la téléphonie traditionnelle (puis de l'ADSL) depuis cinquante ans.

L'arrêt de la commercialisation est aujourd'hui engagé sur tout le territoire d'ici à 2025.

La fermeture technique et la migration des clients ADSL vers la fibre optique auront lieu à compter de l'année 2026.

N'attendez pas pour bénéficier de la fibre optique :

Vous conservez votre numéro téléphone fixe + Bénéficiez d'une meilleure qualité d'image et d'un plus large choix de chaînes de télévision + avec le débit de la fibre optique, téléchargez, streamez et surfez avec un débit jusqu'à 50 fois plus rapide que l'ADSL...

Profitez en simultanément et sans interruption de tous les usages de la famille à la maison.

Des images en haute définition (4k) pour suivre vos programmes et séries préférés + Téléchargez votre musique à la vitesse de la lumière + Jouez en ligne sans interruption avec le monde entier pour une expérience de jeu des plus fluides + Télétravaillez dans des conditions optimales

La fibre optique dans le Calvados, un enjeu majeur

Le Très Haut Débit arrive progressivement dans le Calvados grâce à l'action publique du Département du Calvados et du soutien de la Région Normandie, l'État et de l'Union Européenne.

Cela représente un peu plus de 280 000 foyers, entreprises et sites publics à raccorder à la fibre optique d'ici 2023 et près de 310 000 au terme du projet.

C'est le défi que va réaliser Altitude Infra Calvados, qui assure également la maintenance des prises fibre optique sur le réseau Fibre Calvados Normandie.



Rendez-vous sur fibre-calvados.fr

Altitude Infra Calvados
@CalvadosInfra

Avec les soutiens de : Un projet porté par : altitude infra

Informations pratiques

Permanences de Mairie

Lundi de 18h à 19h et jeudi de 17h à 19h - Tél : 09.61.37.37.04
@.mail : commune.avenay@orange.fr - site Internet : www.avenay.jimdo.com

Démarches administratives

Retrouvez toutes les démarches sur le site : <https://www.service-public.fr/>

Nuisances sonores

Tous travaux de bricolage, jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, caractère répétitif à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées ne peuvent être effectués que de :

- 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus
- 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis
- 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

Carte nationale d'identité, passeport

La Mairie n'est plus habilitée à gérer les demandes de CNI ou de Passeport. Vous pouvez vous adresser à la Mairie d'EVRECY (02.31.29.33.33), à la Mairie de Caen ou dans une autre commune habilitée. **Les cartes établies pour des personnes majeures après le 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valables 15 ans, même si la date de validité est dépassée.**

- le site <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr> est accessible dès à présent pour choisir un créneau disponible et accéder au site de la mairie pour effectuer sa réservation.

Téléassistance

Le Département du Calvados propose un service d'écoute et d'assistance vous permettant de rester autonome chez vous, en toute sécurité. Négocié à un tarif unique inférieur à 9 € par mois, il est ouvert à tous les Calvadosiens vivant à domicile ou en résidence autonomie.

- **Contact : Vitaris au 02.31.99.04.62 ou par courriel : teleassistance.calvados@vitaris.fr.**

Travaux & aménagements extérieurs

Tous les travaux ou aménagements extérieurs d'une maison sont soumis à autorisation préalable auprès de la mairie : ravalement de façades, pose de « velux » ou changement d'huissierie, barbecue fixe, portail, clôture, véranda, agrandissement, garage, car-port ...

Amélioration de l'habitat - Aides

DES AIDES POUR VOS TRAVAUX... POUR QUI ?

- Les propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs

POUR QUELS TRAVAUX ?

- L'amélioration de la performance
 - L'adaptation des logements au handicap ou à l'âge
 - La réhabilitation de logements très dégradés
- Attention, les travaux ne doivent pas être engagés avant l'accord des aides ...

COMMENT ÇA SE PASSE ?

L'ARIM des Pays Normands, en charge de l'animation du programme, vous accompagne gratuitement et sans engagement tout au long de votre démarche : éligibilité du dossier, conseils techniques, aide à la définition du programme de travaux, réalisations des diagnostics obligatoires, demandes de subventions jusqu'au paiement de celles-ci.

CONTACT

Siège de l'ARIM des Pays Normands - 8, Boulevard Jean Moulin - 14053 CAEN - Tel : 02.31.86.70.50 - Courriel : contact@pactarim.fr

Covoiturage

Utiliser une seule voiture par plusieurs personnes pour effectuer un même trajet ? Le Conseil Régional de Basse Normandie met à disposition des habitants une possibilité de s'inscrire sur un site de covoiturage <http://www.covoiturage-basse-normandie.fr/> il existe d'autres sites privés, par exemple : <http://fr.sitocar.com/covoiturage-14-departement-calvados.html>

Conciliateur de justice

Litiges et conflits de la vie courante : Vous pouvez contacter le conciliateur de justice attaché à votre canton d'Evrecy

- **En prenant rendez-vous** à la mairie d'Evrecy où se tiennent ses permanences, tous les mercredis (Tél : 02.31.29.33.33),
- **Directement par mail** : jean.hureau@conciliateurdejustice.fr

Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter le site : www.justice.gouv.fr ou : www.conciliateurs.fr

Numéros de Téléphones utiles

- Ecole d'Avenay 02.31.80.74.03 - ce.0140605g@ac-caen.fr
- Collège Paul Verlaine Evrecy 02.31.80.54.37 - ce.0140051e@ac-caen.fr
- Syndicat transport scolaire du collège (le lundi, de 8h45 à 11h45) 02.31.30.37.60

- Communauté de Communes 02.31.73.11.98
- Poste d'Evrecy 02.31.08.32.20 ou 36 31
- Gendarmerie d'Evrecy 02.31.08.35.53 - cob.evrecy@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Presbytère d'Evrecy (Père Florent ACOTCHOU) 02.31.73.66.15

- Maison de services au public point info 14 02.31.71.96.93 - pi14evrecy@vallees-orne-odon.fr
(Divers services en visioconférence, avec possibilité de mise en relation directe avec CAF, Sécu ...)
- Circonscription d'action sociale d'Evrecy 02.31.08.32.70

- Relais Assistantes Maternelles 02.31.77.65.56 - ram.evrecy@wanadoo.fr
- Crèche « Les Lutins d'Orne-Odon » à Evrecy 02.31.06.60.20 - creche.lutins@mfnsam.fr
- Crèche « Les Frimousses d'Orne-Odon » à Maltot 02.31.57.52.52 - creche.frimousses@mfnsam.fr

- Syndicat d'eau 02.31.75.07.50
- S.A.U.R (eau) 02.14.37.40.00
- Urgence Electricité 118 777
- Urgence Gaz 08.00.47.33.33

- Médecin de garde 116-117 (numéro national)
- Urgences médicales (SAMU) 15 ou 112 (portable)
- Pompiers 18 ou 112 (portable)
- Police / Gendarmerie 17 ou 112 (portable)
- Pharmacie de garde 32-37
- Centres anti-poisons (Angers) 02.41.48.21.21
- CHU Côte de Nacre 02.31.06.31.06

- Allo Enfance Maltraitée 119
- Femmes victimes de violence 39 19
- Viols Femmes Infos 0 800 05 95 95
- Accueil sans Abri 115
- SOS enfants disparus - n°azur 0 810 812 014 (prix d'un appel local)
- SOS Amitié 02.31.44.89.89
- Tabac info service 39 89
- Drogues Infos Service 0 800 23 13 13 - (01.70.23.13.13 depuis un portable)
- Ecoute Cannabis 0 811 91 20 20
- Ecoute Alcool 0 980 980 930
- SIDA info service 0 800 840 800
- Hépatites info service 0 800 845 800
- Accompagner la fin de vie 0 811 020 300
- Urgence Escroquerie 0 805 805 8017

Ecole primaire d'AVENAY

Le mot de l'école

L'équipe pédagogique 2022-2023

- Mme Justine DEVINAS assure l'enseignement en PS-MS-GS. Elle est aidée par Mme Françoise PALLIX qui occupe la fonction d'ATSEM dans la classe. Mme DEVINAS assure également la direction.
- Mme Caroline MARCHAND assure l'enseignement en classe de CP-CE1.
- Mme Estelle DELHAYE a en charge la classe de CE2-CM1-CM2.
- Mme Elodie LETELLIER qui occupe la fonction d'agent technique territorial intervient dans les différentes classes d'élémentaire.

Les effectifs

- 19 élèves en classe de PS-MS-GS
- 21 élèves en classe de CP-CE1
- 27 élèves en classe de CE2-CM1-CM2

→ **Soit 67 élèves**

La vie de l'école

LE PROJET « CONTES ET LÉGENDES »

De janvier à juin 2022 :

- Tous les élèves de l'école ont bénéficié de l'intervention de Mme Esther STECIUK, professeure de l'école de musique Orne Odon. Ils ont pu jouer à des jeux rythmiques, apprendre des chants et réaliser un accompagnement musical autour du thème commun de l'année.
- Les PS-MS-GS ont fait trois sorties contées : une au château de Falaise, une autre dans Avenay et enfin une dernière à Grimboisq.
- Les élèves de CM1-CM2 sont allés au théâtre pour voir L'Enfant Océan, en lien avec l'étude du roman en classe.
- Les élèves du CP au CM2 sont partis en classe découverte en Bretagne. Ils ont visité la forêt de Brocéliande, l'île aux Moines et Vannes.

AUTRES PROJETS ET INTERVENTIONS

De janvier à juin 2022 :

- Les CE1-CE2 ont pu effectuer quelques séances de natation à la piscine de Villers-Bocage.
- Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont bénéficié d'une initiation au golf, au printemps 2022.
- Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont participé aux jeux athlétiques primaires, en juin dernier.
- Tous les élèves de l'école ont participé à l'opération « Nettoyons la Nature » en ramassant les déchets aux abords de l'école et sur le stade.

De septembre à décembre 2022 :

- La classe de PS-MS-GS a participé à la 33^{ème} édition de la semaine du goût.
- Cette année, les CM1-CM2 ont de nouveau pu se rendre au cross du collège, qui a eu lieu le 20 octobre 2022.

Merci !

Un grand merci aux parents de l'APE qui mènent régulièrement des actions afin de nous permettre de réaliser de nombreux projets dans l'école, ainsi qu'à la mairie pour leur investissement dans l'école tout au long de l'année.

Toute l'école d'Avenay vous souhaite une merveilleuse année 2023 !

Ecole primaire d'AVENAY

Retour sur l'année 2022 en images



Le mot de l'Association des Parents d'Élèves



L'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école d'Avenay a pour mission la mise en place des projets et événements dont les bénéfices sont entièrement reversés à l'école.

Ces fonds permettront ensuite de financer, en partie, les projets pédagogiques organisés par les enseignants. Ainsi, les enfants scolarisés à l'école d'Avenay pourront participer à des sorties culturelles, des voyages scolaires ou encore bénéficier de nouveau matériel (livres, jeux, etc.).

Grâce à votre soutien et à l'argent collecté, l'APE a participé, l'année dernière, au financement :

- De la classe verte pour les classes du CP au CM2
- A l'achat de livres de « L'Ecole des Loisirs » pour l'école

En 2022-2023, l'APE poursuit ses actions :

CALENDRIER DES ACTIONS APE 2022-2023

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Rentrée des classes	Opération paniers de légumes	-	Chocolats - Sapins
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
Tombola - Galette des Rois	-	Opération traiteur	Tombola - Pâques
MAI	JUIN	1 ^{er} JUILLET	
-	-	Kermesse	

Si vous souhaitez nous faire un retour sur les projets menés ou proposer de nouvelles idées, n'hésitez pas à le faire :

- En nous envoyant un message via la page [FACEBOOK APE Ecole d'Avenay](#)
- En nous transmettant un email sur apeavenay@gmail.com
- Ou en participant à l'une/nos réunions (aucune obligation d'assister à toutes). Les dates et heures sont annoncées en amont sur notre page FACEBOOK.

Les membres du bureau

- Présidente : Blandine GIRARD
- Trésorière : Céline MARGUERITE
- Secrétaire : Laura JEAN OSBORN

Merci encore pour votre soutien et participation aux projets de l'APE ! Merci pour les enfants ! A bientôt !

L'équipe APE

Association Verger de Sauvegarde



Le verger créé par Mr Yves FOURNIÈRE en 2003 est situé rue de l'église à Maltot.

Pour poursuivre son œuvre, nous avons créé une association le 22 novembre 2014. Cette année l'association est composée de 186 adhérents, 15 membres au CA, dont 7 au bureau. Mme FOURNIÈRE est présidente.

Le verger de sauvegarde possède une collection de 271 poiriers (202 variétés différentes) et 582 pommiers (438 variétés différentes). Nous avons également une collection de pruniers, cerisiers, figuiers, vignes, kiwis, noisetiers, noyers, petits fruits.

- Tous les jeudis, une équipe de bénévoles se relaie pour entretenir le verger, accueillir le public, assurer la vente de nos fruits et jus de pomme à nos adhérents.

Cette année nous avons subi des gelées au printemps qui nous ont abîmées quelques arbres, puis nous avons vécu les fortes chaleurs (coup de soleil sur les pommes) et la prolifération du carpocapse (ver des fruits). Nous avons eu la sécheresse mais notre paillage aux pieds des arbres les a protégés et la pluie de septembre a profité à nos fruits.

Notre association continue de mettre l'accent sur la biodiversité de notre environnement, contrôle des nioisirs à oiseaux, comptage des oiseaux, soirée papillons de nuit, plantation et entretien des plantes qui attirent les insectes, visite régulière de notre mare qui a vu son niveau d'eau en forte baisse.

Notre potager s'inspirant des principes de la permaculture, attire toujours beaucoup de personnes.

Tout cet ensemble est le résultat d'un travail en commun de notre équipe de bénévoles heureux de pouvoir partager leurs connaissances dans la bonne humeur.

- En 2021, nous avons perdu Christian Eeckhoudt notre animateur suite à une longue maladie. Cette année Denis Lefort, notre vice président, vient de nous quitter subitement. Nous perdons deux piliers du verger et nous présentons toutes nos condoléances à la famille.

Malgré ses tristes nouvelles, notre verger continuera d'accueillir des écoles et des groupes sur rendez vous.

- Un calendrier des ateliers et des activités est prévu pour 2023, n'hésitez pas à nous contacter.

Un grand merci également à l'association Saint Fiacre de Bayeux et aux Croqueurs de Pommes Normandie pour leur aide et partenariat avec notre association.

Tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Pour tous renseignements contacter le secrétaire :

Bernard PUPIN, 11 route d'AMAYÉ/ORNE 14210 AVENAY Tél : 02.31.08.04.62
Mail : bernardpupin@sfr.fr

Les vététistes de la Guigne

Avenay



Notre association, qui vient de fêter sa septième année, a été créée afin de partager notre passion du VTT, découvrir notre belle région au travers des chemins qui nous entourent, hiver comme été, et surtout dans une ambiance très conviviale. Nous sommes affiliés à la Fédération Française de Cyclotourisme, ce qui nous permet d'être licenciés et rouler en toutes sécurités.

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons renouvelé le Bureau, à savoir :

- Président : Gilles PUPIN
- Vice-Président : Denis PUPIN
- Trésorier : Sébastien DESCHATEAUX
- Secrétaire : Miguel KOZERA



Aujourd'hui, nous sommes une vingtaine de membres, nous sortons le dimanche matin avec un départ régulier de la place de l'église, vers 8h30-9h00, pour des sorties de 30 à 40 kms. Nous participons également à des randonnées organisées sur le calvados, May sur Orne, Fontaine Henry, Maisons, Falaise, Cerisy la Forêt, Lande sur Ajon, Houlgate, nous avons même reçu un trophée pour le deuxième club le plus représenté lors de la randonnée des Mines d'Orne au départ de May sur Orne.

Au printemps dernier nous avons organisé notre 5eme randonnée VTT au départ du stade et avons réuni 300 participants ce qui nous a permis d'aider l'association « Courir pour Batiste » en lui remettant un chèque de 300 €. Nous sommes déjà dans les préparatifs de notre sixième édition (circuits de 20 à 55 kms), qui aura lieu le dimanche **2 avril 2023**, nous recherchons comme les éditions précédentes des bénévoles pour les différents postes, signaleurs, ravitaillements, photographes ...

Vous pouvez nous suivre en images ou en vidéos sur :

- notre page Facebook « les vététistes de la guigne »
- notre site internet : <https://lesvetetistesdelag.wixsite.com/vetetistesdelaguigne>

Au nom des Vététistes de la Guigne, je vous souhaite une bonne et heureuse année sportive et vous dit à bientôt sur les chemins de la Guigne.

Gilles PUPIN

Remise du chèque de 300 €

pour Batiste



Une très belle équipe de sportifs et bénévoles !!!



Vous aimez le VTT et vous désirez faire partie de notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter :

- par mail : lesvetetistesdelaguigne@orange.fr
- ou par téléphone au 07.86.56.79.99.

Comité des fêtes et des loisirs d'Avenay



2022 a été une année encore perturbée par les conditions sanitaires. Nous avons pu reprendre nos activités au mois d'avril avec la Randonnée Pédestre organisée avec Les Vététistes de la Guigne.

Randonnée Pédestre. Cette activité conviviale a permis de rassembler 60 marcheurs sous un beau soleil. La participation demandée était de 2€ dont 1€ reversé à l'association « Courir pour Batiste ». Le parcours de 9 kms nous a conduit d'Avenay au Moulin d'Evrecy puis vers la place de Ste Honorine du Fay où une pause ravitaillement était offerte par le Comité, puis Maizet et retour à Avenay.

La traditionnelle Chasse aux Œufs a eu lieu le 9 avril 2022 pour les enfants de la commune par un bel après-midi ensoleillé. Après avoir ramassé tous les œufs cachés sur le terrain de sport, enfants et parents ont partagé un goûter et sont repartis avec un petit sujet en chocolat. Cet après midi très convivial est fort apprécié de tous les participants, petits et grands.

37^{ème} Fête du Pain. Après 2 années d'interruption, nous avons pu reprendre notre Fête et Concours du Pain sur le thème de l'Art Photographique avec en animation principale le Cirque Borsberg. Le Concours a eu lieu le samedi 18 juin avec une participation d'une centaine de boulangers et apprentis boulangers, concours très apprécié des professionnels. La météo capricieuse du samedi soir avec une mini-tempête, nous a donné beaucoup de frayeurs et a mis à mal les installations mises en place tout au long de la semaine précédente par les bénévoles. Il a fallu le dimanche matin remettre en place les structures pour l'accueil du public.

Le repas champêtre du dimanche midi n'a pas eu la fréquentation espérée du fait de nombreuses averses, heureusement l'après-midi, le public a répondu présent pour participer aux animations proposées et admirer les Danses Normandes. Vers 17h30, les résultats du Concours ont été publiés avec nos partenaires : le Groupement Artisanal des Boulangers et Pâtisseries du Calvados, le lycée Rabelais de Ifs, le Cifac et les Confréries. **Le gagnant du Super Concours 2022 est Mr Valentin Lecoeur de la Boulangerie L'Encas à Agneaux (50)**

→ Pour remercier l'ensemble des bénévoles sans lesquels cette 37^{ème} Fête du Pain n'aurait pu avoir lieu, le Comité des Fêtes a organisé un repas sous le préau du terrain de sport, le vendredi 8 juillet. Ce temps d'échange a permis également de communiquer le bilan financier qui malheureusement est négatif du fait d'une météo défavorable.



Randonnée Pédestre



Chasse aux Œufs



37^{ème} Fête du Pain

Assemblée Générale. Le 18 Novembre, le Comité s'est réuni en Assemblée Générale pour présenter le bilan de ses activités et financier et également renouvelé son bureau dont le mandat était arrivé à terme. Suite au vote, le bureau est le suivant :

Président : Philippe Marguerite • Vice-président : Patrick Fourmond • Secrétaire : Aurélie Chandon
Trésorière : Isabelle Marguerite • Trésorière Adjointe : Jane Ollier

Au cours de cette assemblée, il a été validé que le Téléthon 2022 n'aura pas lieu à Avenay, celui-ci étant habituellement organisé en partenariat avec l'ICL qui ne l'organisera pas cette année.

En cette fin d'année, tous les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent des fêtes les plus agréables possible et surtout de meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2023. Au plaisir de partager des instants de convivialité dans notre commune avec vous tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

L'équipe du Comité des Fêtes

Société de chasse « La Saint Loup d'Avenay »



Notre Assemblée Générale s'est tenue le 26 août dernier avec 22 participants.

Pas de renouvellement de bureau, ce sera pour l'année prochaine.

→ Président : **Jacky REGNAULT**

→ Vice-Président : **Jean-Jacques BIARD**

→ Secrétaire : **Jean-Louis DEBEAUPTE**

→ Trésorier : **Bruno MALICKI**

Le bilan financier est positif, malgré une conjoncture difficile.

Le Ball Trap s'est déroulé par beau temps. Les tireurs ont pratiqué leur sport, avec de beaux lots pour les lauréats, sur deux jours, samedi et dimanche.

L'ouverture de la chasse a eu lieu le dimanche 18 septembre. Notre gestion raisonnée du gibier continue de porter ses fruits. Les lièvres sont omniprésents, les faisans ont fait des couvées ainsi que les perdrix. Peu de prédateurs comme le renard grâce à la régulation que nous pratiquons.

Mais le chasseur n'est pas seulement un agent de régulation, limité à l'exécution des basses œuvres. Nous ne chassons pas seulement pour gérer un surplus d'animaux, mais parce que la chasse est pour nous un loisir, un grand plaisir, voir même un art de vivre. Nous sommes aussi des acteurs majeurs des équilibres de la faune sauvage, des sentinelles de la nature.

Cette année, 24 chasseurs de notre société ont participé à la formation décennale sur la sécurité, à la prévention. Elle est obligatoire, sous forme de modules.

Gageons qu'à l'aube de grands changements, que ce soit au niveau du fonctionnement de nos structures cynégétiques que dans l'accompagnement de notre passion ceux-ci devront permettre de replacer le chasseur au sein du monde rural et d'en faire un acteur essentiel et indispensable pour ses actions en faveur de la biodiversité.

Les membres de la société de chasse et moi-même vous souhaitons une bonne santé et une heureuse année 2023.

**Pour la société de chasse,
Jacky REGNAULT, Président.**

Les Activités ICL

saison 2021-2022

Après une période difficile nos activités ont pu redémarrer malgré certaines annulations.

- **Dans le cadre d'Octobre rose** nous avons participé à la Rochambelle avec une randonnée dans Amayé sur Orne suivie par un bon nombre de participants.
- **En Novembre** le repas du beaujolais a réuni environ 150 personnes qui ont passé un moment convivial dans la salle des fêtes de Ste Honorine du Fay.
- **Début Décembre** nous avons proposé pour le Téléthon diverses activités avec plusieurs partenaires. Les enfants des écoles ont présenté une animation autour de la lumière : il leur fallait écrire 3637 dans la cour de l'école avec des petites bougies led, le résultat fut à la hauteur de nos espérances pour la joie des enfants. Le samedi soir une soirée jeux a réuni quelques participants et, le dimanche matin à Avenay, le Comité des fêtes nous a accueilli pour un petit déjeuner suivi d'une randonnée à la découverte de la ferme de Mondeville sous un temps exécrable. D'autres animations (vente de fleurs, de pain et viennoiseries, pétanque, vide-greniers) ont alimenté la cagnotte.
- **En Février** nous avons accueilli la 3^{ème} séance de Marque-Page, lecture d'extraits de livres par D'rôle de Compagnie, repoussée depuis plusieurs mois du fait du Covid. Les problèmes sanitaires ne nous ont pas empêché de nous rendre au séjour de neige à Montchavin en Mars mais certains ont dû rentrer plus tôt que prévu car le Covid s'était invité sournoisement dans le groupe. Malgré cela la plupart des participants furent satisfaits de leurs vacances.
- **Deux randonnées ont pu être organisées en Novembre et en Mars.** Pour finir la saison nous nous sommes retrouvés dans le Pays d'Auge avec la découverte des chemins de St Hymer le matin et, après un pique-nique, une promenade autour du lac de Pont-l'Evêque.
- **Les rencontres** prévues avec les Allemands dans le cadre du jumelage n'ont pu s'effectuer.
- **Lors de notre Assemblée Générale de Septembre** nous n'avons pas pu recruter une ou un nouveau Président. C'est pourquoi nous allons prendre un peu de temps jusqu'à la fin de l'année pour réfléchir au devenir de notre Association, nous pensons d'ailleurs, vous associer à notre réflexion.



Bonne fin d'année à tous !

Association

Courir pour Batiste

L'association a été créée en 2018. Notre principal moteur est notre fils Batiste 12 ans, non scolarisé depuis ses 7 ans. Batiste est toujours en attente et depuis de nombreuses années d'un établissement adapté.

L'association nous permet de financer divers soins pour Batiste et d'améliorer son confort de vie. L'Etat est aveugle devant le handicap des enfants en France. Il faut que cela change. C'est pourquoi nous souhaitons nous faire entendre durant nos différentes manifestations.



Contact :

06.71.36.46.26 - piba0709@yahoo.fr
8 bis rue du 4 août, 14210 - AVENAY

Loisir, Culture & Accueil

Avenay

Merci à tous les bénévoles qui ont permis de réussir cette année encore au maintien de nos activités. Il serait dommage que cette animation du village disparaisse faute d'engagement volontaire du troisième âge.

Les membres de l'Association Loisir Culture Accueil Avenay se sont réunis en Assemblée Générale le 30 septembre 2022 à l'Auberge du Pont de Brie.

- Dans son rapport moral, le Président démissionnaire a précisé ne pas pouvoir disposer des moyens financiers nécessaires à la location de la salle des fêtes au prix de 270.00€ / mois, proposé par le Conseil Municipal d'Avenay le 3 mars 2022.
- L'année s'est caractérisée par le repli du matériel de gymnastique des locaux utilisés depuis 45 ans par le club.
- Les deux sections de gymnastique, les soirées théâtre et réunions jeux le deuxième jeudi de chaque mois et autres périodes de préparation des guirlandes pour la fête du pain, faute de salle, ont été suspendues.
- Certaines de ces activités ont été difficilement maintenues et effectuées par les anciens lors de réunions au domicile des adhérents à tour de rôle. Notamment, pour la réalisation des 150 heures de préparations des décorations pour la 36^{ème} fête du pain d'Avenay.



Malgré cela, nous avons réussi les activités suivantes :

- **Novembre 2021** : Visite du Mémorial pour les civils de la guerre de Falaise.
- **Janvier 2022** : Pièce de théâtre au Zénith de Caen. « Adieu, je reste » / Repas de fin d'année au « Pont de Brie » avec la galette des rois.
- **Mars 2022** : Journée spectacle à Condé sur Vire.
- **Avril 2022** : Organisation habituelle à la confection des guirlandes pour la fête du pain 150 heures de travail sur 5 semaines.
- **Mai 2022** : Vide grenier à Vacognes Neuilly pour vendre le matériel de gymnastique / Visite de l'Eco Musée de la maison du lin, avec Génération Mouvement suivie de la visite d'une ferme cidricole.
- **Juin 2022** : Assemblée Générale de la Fédération Génération Mouvement au Casino de Luc sur Mer. / Forte participation habituelle pour la décoration sur place du chapiteau de la fête du pain.
- **Septembre 2022** : Randonnée ensemble sur les chemins de la convivialité à Clécy 10 km le matin et visite du château de Pontécoulant, l'après-midi. / Repas de rentrée et Assemblée Générale à l'Auberge du Pont de Brie.
- **14 octobre 2022** : Visite du Musée Station radar 44 et repas à l'Hôtel de la mer à Langrune.

Perspectives d'avenir prévues en 2022/2023 :

- **18 novembre 2022** : Conseil d'Administration de l'association à 14h30.
- **7 décembre 2022** : Journée spectacle à Condé sur Vire avec la fédération Génération Mouvement.
- **Janvier 2023** : Galette des rois.
- **Mars 2023** : Comédie musicale au Zénith de Caen : « je vais t'aimer » avec les chansons de Michel Sardou.
- **Juin 2023** : L'Armada à Rouen.

Pour le conseil collégial, M. Jean-Louis Quillot

Association Odon-Cote 112 en 2022

→ **Le 5 juin 2022** : Cérémonie avec Annette FIGG, des lycéens accompagnés de leur professeur Lucien GRILLET, en présence d'un vétéran et de joueurs de cornemuse, suivie d'un pot à la salle des fêtes d'Esquay.



→ **Le 9 juillet 2022** : Cérémonie du 78^{ème} anniversaire, avec un vétéran britannique et Annette FIGG, suivie d'un pot à la salle des fêtes d'Esquay.



Excellentes fêtes de fin d'année et bonne et heureuse année 2023 !!!

Gilles OSMONT - Président association Odon-Cote 112 - gilles.osmont@wanadoo.fr ou 06.07.70.67.54



Rapport d'activité 2022 de l'UNC Section d'Evrecy

Union Nationale des Combattants : Avenay, Baron/Odon, Bougy, Esquay ND, Evrecy, Gavrus, et Vacognes - Neuilly.

En raison de la pandémie, notre assemblée générale 2022 n'a pas pu se dérouler, comme en 2021, et nous espérons enfin pouvoir l'organiser début 2023, avec la galette des rois. Date à préciser prochainement.

Quelques photos de nos activités :

→ **Cérémonies du 8 mai :**



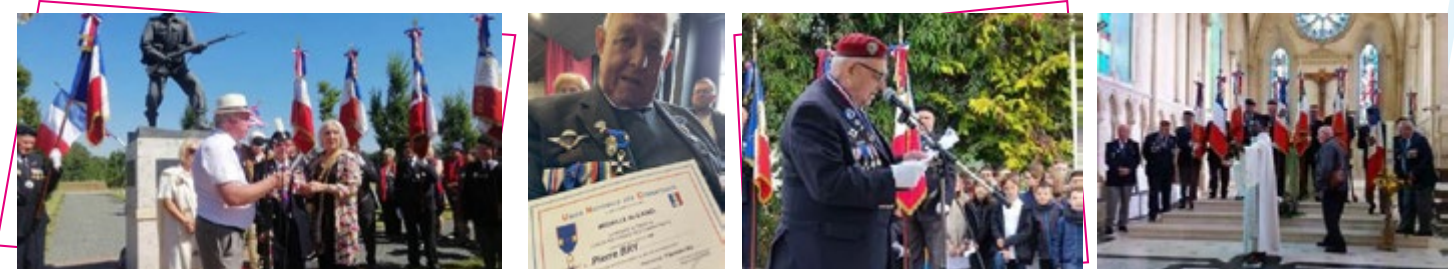
→ **18 mai 2022** : à Baron-sur-Odon participation à l'accueil d'une délégation de familles de soldats anglais du 4^e King's Shropshire Light Infantry, régiment ayant combattu à la Cote 112 en juin et juillet 1944.

→ **11 juin 2022** cérémonie commémorative des bombardements d'Evrecy du 15 juin 1944 :



→ **Participation à la cérémonie du 9 juillet** à la Cote 112 ; participation à l'Assemblée Générale des présidents de section de l'UNC Calvados, à Carpiquet le 22 octobre 2022, à laquelle notre président Pierre BRY s'est vu décerner la médaille du Djebel échelon OR

→ **Cérémonies du 11 novembre :**



Recrutement :

Vous avez fait votre service militaire ? Vous avez une fibre patriotique ? Devenez membre de l'UNC !!! Adressez-vous à la mairie de votre commune pour avoir le contact, ou adressez-vous aux membres du bureau de l'UNC Evrecy, qui sont à votre écoute et à votre service.

Président : Pierre BRY - Vice-Président : Jean MAXE - Trésorier : Gilles OSMONT - Secrétaire : Gérard GHEWY

Le bureau vous souhaite une très bonne année 2023 !!!



Service de Soins Infirmiers À Domicile d'Évrecy

Le SSIAD d'Évrecy

Le SSIAD d'Évrecy est une association loi 1901 créée en 1985 pour permettre aux personnes âgées malades ou dépendantes d'être soignées chez elles, dans leur cadre de vie habituel.

Il est autorisé par le Préfet du Calvados pour délivrer, sur prescription médicale et avec l'accord de la caisse primaire d'assurance maladie, des soins tant relationnels que techniques :

- soins d'hygiène
- soins de nursing
- soins infirmiers

Le Service a une capacité de 76 places. Les soins sont prodigués le matin et dans certains cas le soir.

Public cible

- 60 ans et + avec une dépendance
- de 60 ans avec une incapacité transitoire ou une pathologie invalidante

Vocation

- ÉVITER une hospitalisation
- FACILITER un prompt retour au domicile après une hospitalisation
- RETARDER l'admission en établissement d'hébergement en s'assurant de la sécurité de la personne
- ACCOMPAGNER les patients en fin de vie

L'équipe

2 Infirmières Coordinatrices (IDEC)

Mmes FAUVEL Lydie et LEMOIGNE Caroline

- Leurs rôles :
- responsabilité et animation de l'équipe
 - organisation et gestion des soins infirmiers
 - coordination des activités du service
 - évaluation au domicile des patients

19 Aides Soignantes diplômées

- Leurs rôles :
- soins d'hygiène, de nursing et habillage
 - réfection du lit médicalisé
 - frictions des points d'appui
 - surveillance et aide au confort
 - mobilisation
 - soutien psychologique

Les infirmiers libéraux

(sous convention avec le Service)

Ils effectuent les soins infirmiers sur prescription médicale et sont rémunérés directement par le Service. Le choix de l'infirmier libéral est laissé au patient.

Une secrétaire

Le SSIAD d'Évrecy intervient sur 55 communes définies par la préfecture du Calvados.



L'ADMR de Evrecy recrute !

Nous recherchons pour des postes à pourvoir immédiatement :

→ S'adresser directement sur place.

→ L'Association dispose de bénévoles sur les différentes communes, qui se tiennent à votre disposition, et peuvent se déplacer à votre domicile.

→ Nous pouvons répondre à toutes demandes de services à la personne, pour vous aider dans vos tâches quotidiennes que vous soyez une personne âgée ou en activité : ménage, repassage, garde d'enfants, aide à la toilette, aide au repas, au coucher, portage de repas à domicile etc.

→ Nous vous proposons également un service au jardinage.



Aide à domicile en milieu rural

Pour tous renseignements et nouvelle demande

merci de contacter l'Association :

Téléphone

02.31.08.09.62

Mail

evrecy@fedel4.admr.org

La Permanence ADMR de Evrecy est ouverte au public :

Lundi

de 8h30 à 12h30

Mercredi

de 8h30 à 12h00

Jeudi

de 8h30 à 13h00

Jeudi

de 13h30 à 16h00

Vendredi

de 8h30 à 13h00

Pas de permanence le Mardi

Secrétariat : ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h

Site internet : ssiad-evrecy.fr

Nous vous rappelons que nos services sont entièrement pris en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du patient.

20 rue de la Cabottière- 14210 ÉVRECY - 02 31 80 47 21

Lydie FAUVEL : lfauvel001@lerss.fr - Caroline LEMOIGNE : clemoigne001@lerss.fr

A quoi sert un conciliateur de justice ?

Notes

A résoudre à l'amiable les litiges, conflits et différents de la vie courante.

« **A l'amiable** », signifiant donc sans devoir « faire un procès », à la partie adverse.

Parce que faire un procès est non seulement long, coûteux, complexe, facteur de stress et de tensions, mais aussi très aléatoire, puisque personne ne sait comment le juge va finalement trancher le litige ; car il le tranchera non seulement au nom du droit, qui est son seul critère, et donc de façon totalement imprévisible pour les justiciables qui ne sont généralement pas des juristes, mais aussi en fonction des preuves, objectives, qui lui auront été fournies ; or dans les litiges de la vie courante on a plus souvent des accusations plus ou moins bien étayées et/ou subjectives, que le juge pourra donc ne pas retenir.

Il n'empêche que le réflexe normal de chacun, lorsque il se sent « victime », est de vouloir « qu'on lui rende justice » ; c'est à dire que l'on dise publiquement qui a « raison », et qui a « tort », de façon aussi nette et catégorique, que tranchée. Ce qui correspond d'ailleurs à un certain nombre des cas que le conciliateur permet effectivement de résoudre.

Toutefois, chacun sait bien que dans la vie courante, les torts et les responsabilités sont le plus souvent « partagés », et que le « compromis », de ce fait, grâce aux concessions réciproques qu'il exige, constitue non seulement la solution la mieux adaptée, mais aussi, d'une certaine manière, la plus juste.

Dès lors, autant que cette recherche de compromis soit **la plus simple possible** (le conciliateur peut être saisi sans aucune formalité), **la plus rapide** (ce sont les parties qui décident elles-mêmes de la solution choisie), **la moins coûteuse** (le conciliateur de justice est gratuit), **et la plus consensuelle**, car rappelons-le, dans ce cas, on aboutit à un accord, écrit, oral, ou factuel, qui permet donc de « faire la paix ».

Or quoi de plus important que la paix ?

Conciliateur de Justice attaché aux 28 communes du canton d'Evrecy : Jean HUREAU

Adresse mail : jean.hureau@conciliateurdejustice.fr

Permanences :

- le mercredi à la mairie d'Evrecy (02 31 29 33 33) sauf**
- le 4^{ème} mardi de chaque mois,
à la mairie de Bretteville-sur-Laize (02 31 23 50 02)

 Recensement
de la population 2023

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 19 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**